

Sommaire

Mot du Président

Présentation du FAGACE

Organes

1 Contexte économique général et situation en Afrique

Activités de l'exercice

2.1 Activités administratives et juridiques

2.1.1 Activités administratives

2.1.2 Activités juridiques

2.2 Activités opérationnelles

2.2.1 Identification de projets.

2.2.2 Approbations nouvelles

2.2.3 Bilan des interventions au 31 décembre 2001

2.2.4 Suivi des projets approuvés

2.2.5 Coopération

2.3 Situation financière et gestion des ressources

2.3.1 Bilan et comptes annexes

2.3.2 Exécution du budget

2.3.3 Vérification des comptes

3 Annexes

Organigramme au 31/12/2001

Bilan des interventions au 31/12/2001

Bilan et comptes annexes au 31/12/2001

Lettre de certification

Liste des sigles

AFD	Agence Française de Développement
AIAFD	Association des Institutions africaines de Financement de Développement
ASE	Structure d'Appui au.~ Services et Entreprises
BALI	Banque Atlantique de Côte d'Ivoire
BADEA	Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique
BCR	Banque Centrale du Rwanda
BDEAC	Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale
BIAO	Banque Internationale pour l'Afrique de l'Ouest
BID	Banque Islamique de Développement
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement .
BRD	Banque Rwandaise de Développement
BRVM	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
CBAO	Compagnie Bancaire pour l'Afrique de l'Ouest
CDE	Centre pour le Développement de l'Entreprise
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CL	Crédit Lyonnais
DC/BR	Dépositaire Central / Banque de Règlement
ETI	Ecobank Transnational Incorporated
FONDS CEDEAO	Fonds de la Communauté Économique Des États de l'Afrique de l'Ouest
MIGA	Multilateral Investment Guarantee Agency
PIB	Produit Intérieur Brut
PROPARCO	Société de Promotion et de Participation pour la Coopération Économique
SGBS	Société Générale de Banques du Sénégal
SFI	Société Financière Internationale
SIB	Société Ivoirienne de Banques
SIFIDA	Société Financière Internationale pour le Développement en Afrique
SONATEL	Société Nationale de Télécommunications
SWEDCORP	Swedish International Enterprise Développement Corporation
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine

Mot du Président



L'année 2001 a été caractérisée par un marasme généralisé en rapport avec le ralentissement de l'économie américaine, le fléchissement de l'activité en Europe et l'essoufflement continu de la reprise au Japon ainsi que les effets des attentats terroristes du 11 septembre 2001.

Dans les zones UEMOA et CEMAC où rayonne le FONDSD, la croissance a évolué de façon positive. C'est dans cet environnement que le FAGACE a exercé ses activités dans le cadre de la mission d'accompagnement du développement économique et social de ses États membres.

Au cours de l'exercice, l'Institution a été dotée d'importantes règles d'intervention qui ont contribué à la rendre plus attractive auprès des tiers.

Il s'agit de

- la création d'un Comité des Opérations doté de pouvoirs en matière d'aval ;

- l'autorisation d'émission de garanties à première demande en faveur d'opérations de levée de ressources sur le marché obligataire ;

Les avals accordés aux tiers ont connu une hausse remarquable durant l'exercice, contribuant ainsi à réduire la dépendance du Fonds des produits de placement et au rééquilibrage progressif de la structure des revenus.

Toujours au cours de l'exercice, le Conseil d'Administration a procédé à la nomination de Monsieur Libasse SAIVIB de nationalité sénégalaise, au poste de Directeur Général pour un mandat de six (6) années.

*Ministre des Finances et de
l'Économie du Bénin
Président, en exercice du
Conseil d'Administration*

Présentation du
FAGACE

Présentation du FAGACE

1.1 Création - Objet - Fonctionnement

Le FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET DE COOPERATION ECONOMIQUE (FAGACE) est un établissement public international à caractère économique et financier. Son siège social est situé à Cotonou en République du Bénin.

Etats Membres

Les Etats membres au nombre de neuf (9) sont : BENIN, BURKINA, CENTRAERIQUE, COTE D'IVOIRE, MALI, NIGER, RWANDA, SENEGAL, TOGO.

Objet

L'objet du FONDS est de contribuer au développement économique et social des Etats membres, pris individuellement ou collectivement en participant au financement de leurs projets de développement ou en facilitant leur réalisation par des mesures d'accompagnement comme la bonification ou l'allongement de la durée des crédits. Un intérêt particulier est accordé aux Etats membres les plus défavorisés économiquement, soit en raison de leur situation géographique soit par suite de catastrophes ou de calamités naturelles.

Objectifs

Le FONDS

- garantit les emprunts productifs destinés au financement de projets économiquement et financièrement rentables ;
- accorde des bonifications d'intérêt et des allongements de la durée des crédits en faveur d'opérations à caractère économique dont la rentabilité ne peut être assurée dans les conditions initiales du prêt;
- finance des interventions spécifiques sur emprunts et subventions ;
- prend des participations au capital social d'entreprises nationales ou régionales.

Domaines d'intervention

Les principaux domaines d'intervention du FONDS sont

- les industries de valorisation des ressources naturelles locales ou d'import substitution;
- le développement rural : agriculture, élevage ;
- les infrastructures ;

- les petites et moyennes entreprises de production de biens et services.

Bénéficiaires

Les bénéficiaires des interventions du FONDS peuvent être :

- les Etats membres de l'Institution ou leurs démembrements : organismes publics ou parapublics, collectivités locales;
- les entreprises privées ou mixtes, individuelles ou collectives, nouvellement créées ou en expansion, ayant leur siège et leur champ d'activité principale dans un ou plusieurs Etats membres;
- les institutions financières nationales;

- les organismes régionaux dont l'activité concourt à l'intégration des économies des Etats membres.

1.2 Composition des organes

organes d'Administration et de Gestion :

Administration

Le FONDS est administré par

>> le Conseil d'Administration, organe suprême de l'Institution qui comprend les Ministres chargés des Finances des Etats membres. Le Conseil d'Administration définit notamment les orientations générales du FONDS, modifie les statuts, nomme le Directeur Général et le Commissaire aux comptes ;

le Comité de Gestion qui reçoit délégation de pouvoir du Conseil d'Administration et comprend deux représentants par Etat membre dont celui du ministre chargé des Finances. Il autorise les interventions, adopte le budget, approuve les comptes financiers.

Gestion

La gestion courante du FONDS est assurée par un Directeur Général. Il représente l'Institution, reçoit et instruit toutes les demandes d'intervention, suit les engagements pris.

Ressources

Les ressources du FONDS proviennent

- d'une dotation (capital) constitué par les contributions des Etats membres;
- du produit de ses placements ;
- du produit de la rémunération de ses interventions;
- des emprunts spécifiques ;
- de toutes autres origines.

Au 31 décembre 2001, le capital social s'élève à 7.737 millions de FCFA.

Organes

Conseil d'Administration

PRESIDENT

BENIN

M. Abdoulaye BIO TCHANE
ministre des Finances et de l'Economie

MEMBRES

BURKINA

M. Jean-Baptiste COMPAORE
Ministre délégué auprès du premier Ministre chargé
des finances et du budget

CENTRAFRIQUE

M. Eric SORONGOPE
Ministre d'Etat chargé des finances

COTE D'IVOIRE

M. Bohoun BOUABRE
Ministre de l'Economie et des Finances

MALI

M. Bakary KONE
Ministre des Finances

NIGER

M. Gamatié ALI BADIE
Ministre des Finances

RWANDA

M. Donat KABERUKA
Ministre des Finances et de la Planification Économique

SÉNÉGAL

M. Abdoulaye DIOP
Ministre de l'Économie et des Finances

TOGO

M. Tankpadja LALLE
Ministre de l'Economie, des Finances et des Privatisations

Comité de Gestion

PRESIDENT

M. Grégoire LAOUROU

Directeur Général du Budget et du Matériel au
Ministère des Finances et de l'Economie

BÉNIN

MEMBRES

M. Alexis K. YANOGO

Directeur de la Coopération Bilatérale du ,Ministère de
l'Économie et des Finances

BURKINA

M^{me} Tahi DIAWARA

Conseiller Technique - Ministère de l'Economie et des Finances

CENTRAFRIQUE

M. Richard LAKOE

Chargé de Mission en matière de Banques, Assurances
et Institutions Financières Internationales au Ministère
des Finances chargé du Budget

COTE D'IVOIRE

M. Léandre DALLO GBOGA

*Chargé d'Études à la Direction des affaires Economiques
Extérieures et de l'Intégration sous-régionale (DAFEXIS)
au ,Ministère de l'Economie et des Finances*

M. Antonin I a o KOUASSI *Sous-directeur de la
Coopération Bilatérale et Multilatérale à (DAFEXIS) au
,Ministère de l'Economie et des Finances*

Aboubacar Alhousseyni TOURE

*Directeur Général de la Dette Publique au Ministère de
l'Economie et des Finances*

MALI

M. Aliou DICKO

*Conseiller Technique Chef de Département au ministère de
l'Intégration Primature*

M. Saïdou GAMBO

*Chef Service Études à la Direction du Financement des
Investissements et de la Dette au Ministère des Finances et de
l'Économie*

NIGER

M. Harouna DIAFFRA

*Conseiller Technique chargé des questions financières au cabinet
de la Présidence de la République*

Comité de Gestion

RWANDA

M. Justin LIYISENGA

Directeur de l'Inspection Générale des Finances au Ministère des Finances et de la planification Économique

SÉNÉGAL

Mme Dieng Néné Mboup NDIAYE

Directeur du Budget au Ministère de l'Économie et des Finances

M. Mamadou Makhtar GUEYE

Directeur des Organisations et Communautés

Interafricain au Ministère des Affaires étrangères de

l'union Africaine et des Sénégalais de l'extérieur

TOGO

M. Mawussi Djossou SEMODJI

Chef de l'Unité de Coordination DSRP au Ministère de l'Économie, des Finances et des Privatizations

M. Bandifoh OIIRO-AKONDO

Conseiller technique du ministère du Plan, de l'Aménagement du Territoire de l'Habitat et de l'Urbanisme

DIRECTION GÉNÉRALE

M. Souleymane GAD

Directeur Général

M. Libasse SAMB

Directeur Administratif et Financier

M. Souleymane TAMBOLIRA

Directeur des Opérations et de la Recherche

*contexte économique
général et situation
en Afrique*

1 Contexte économique général et situation en Afrique

CONTEXTE ECONOMIQUE GENERAL

En 2001, la situation économique mondiale s'est caractérisée par un marasme généralisé en rapport avec le ralentissement de l'économie américaine, le fléchissement de l'activité en Europe et la persistance de l'essoufflement de la reprise au Japon ainsi que les effets des attentats terroristes du 11 septembre 2001 à New York.

En effet, le taux de croissance mondial projeté de 2,6 % pour l'année 2001 contre 4,7 % en 2000 est en retrait de 0,6 point par rapport aux dernières prévisions. Le ralentissement de la croissance s'observe dans un contexte d'inflation modéré en liaison avec la faiblesse de la demande, le léger fléchissement des cours du pétrole sur le marché mondial et la persistance de la chute des cours des matières premières.

Aux Etats-Unis, le ralentissement de l'activité économique en rapport avec le repli de la croissance de la demande extérieure et de la consommation intérieure s'est accentué avec la crise du 11 septembre, même si l'impact économique à court terme sur la production annuelle est cependant modéré. Le taux de croissance s'est établi à 1,1 % en 2001 contre 5,4 % en 2000, témoignant d'une forte décélération. Le taux d'inflation qui était de 3,7 % en glissement annuel en mars 2000 a connu un léger repli et s'est établi à 2,3 %.

Au Japon, une contraction de l'activité économique d'environ 0,5 % a été observée en 2001 contre une progression de 1,5 % en 2000, en rapport avec la baisse de 0,6 % de la demande extérieure et intérieure.

En Asie, la croissance du PIB dans les nouvelles économies industrialisées s'établit à 1 % en 2001 contre 8,2 % en 2000, traduisant une relative stagnation de la demande intérieure finale.

Dans la zone Euro, l'on a également observé une décélération du rythme de croissance en 2001. Le taux de croissance s'est établi à 1,8 % contre 3,5 % en 2000. Cette évolution s'expliquerait essentiellement par le recul de la demande intérieure et la baisse du rythme de progression de la demande extérieure.

SITUATION EN AFRIQUE

Les importants changements dans l'économie mondiale observés en 2001 ont également touché l'Afrique. En effet, la récession mondiale a freiné la croissance de la région, dans la mesure où nombre de pays non exportateurs de pétrole ont été gravement affectés par la détérioration des termes de l'échange. Le volume et les cours de la plupart des exportations de produits de base se sont également effondrés sous l'effet de la baisse de la demande mondiale. De surcroît, plusieurs pays ont pâti de la baisse d'activité dans le secteur du tourisme consécutive aux attaques terroristes du 11 septembre.

Cependant, en dépit de la dégradation de l'environnement extérieur, l'économie africaine a néanmoins progressé quoique à un rythme modéré. La plupart des pays africains ont continué à mettre en oeuvre des politiques prudentes en matière de budget, de monnaie et de change, malgré l'ampleur des pressions qu'exerce sur leurs finances publiques la baisse des recettes du commerce extérieur. Les pays ayant appliqué ces réformes ont obtenu les taux de croissance du PIB et des exportations les plus élevés, enregistré les taux d'inflation et le déficit des transactions courantes les plus faibles et affiché les meilleurs indicateurs de développement social.

En effet, 17 pays africains ont enregistré un taux de croissance supérieur à 5 % et 16 autres des taux compris entre 3 et 5 %, tandis que seuls 5 pays sur 9 ont connu une croissance négative.

Contexte économique général et situation en Afrique

La croissance économique sur le continent s'établit ainsi à 3,4 % en 2001 contre 3,2 % en 2000. Cependant, sur le plan sectoriel, la production s'est accrue principalement due à l'agriculture et à l'industrie respectivement de 4,5 % et 3,5. %

La croissance économique selon les 5 régions du Continent s'établit comme suit

Dans la zone CEMAC à laquelle appartient la Centrafrique, il a été observé un retour à la croissance positive Les facteurs explicatifs de cette

Région	Croissance en 2001	Croissance en 2000
Afrique de l'Est	4,6%	3,9%
Afrique du Nord	4,0%	3,8%
Afrique Australe	2,2%	2,8%
Afrique de l'Ouest	3,5%	2,9%
Afrique Centrale	3,2%	0,3%

croissance sont la consolidation de la paix civile (Congo), une croissant à deux chiffres de la production

La zone UEMOA à laquelle appartiennent 7 des 9 Etats membres du Fonds a obtenu des résultats mitigés avec une évolution favorable dans quelques pays due aux bonnes conditions climatiques. La croissance économique dans la zone s'est établie à 2,3 % en 2001 contre 1,1 % en 2000. Quant au taux d'inflation, il s'est situé à 2,2 % en 2001 contre 1,6 % en 2000.

pétrolière (Guinée Équatoriale), une forte croissance des investissements publics (Cameroun) et le désendettement des États (Gabon).

Le taux de croissance s'est établi à 6,6% en 2001 contre 2,7 % en 2000. Quant au taux d'inflation, il se situe à 2,1% en 2001 en glissement annuel contre 1,4 % en 2000.

Activités de L' exercice

2 Activités de l'exercice

2.1 Activités administratives et juridiques

2.1.1 Activités administratives

2.1.1.1 Réunion des Instances

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration a tenu ses 15^{èmes} et 16^{èmes} sessions à COTONOU respectivement les 14 février et 07 septembre 2001 sous la présidence de Monsieur : Abdoulaye BIO TCHANE, Ministre des Finances et de l'économie de la République du Bénin, son Président en exercice pour l'année 2001.

Au cours de cet exercice, l'Institution a été dotée d'importantes règles de fonctionnement et d'intervention souples et efficaces, en vue de renforcer sa compétitivité :

- création d'un Comité des Opérations doté de pouvoirs définis par le Comité de Gestion en matière d'Aval
- autorisation d'émission de garanties à première demande en faveur d'opérations spécifiques telles que les opérations de levée de ressources ;
- garantie des opérations à court terme tels que les prêts interbancaires et crédits de campagne

Toujours au titre de l'exercice, le Conseil d'Administration a procédé à la nomination du nouveau Directeur Général en la personne de Monsieur Libasse SAMB de nationalité sénégalaise, pour un mandat de six (6) ans pour compter du 02 janvier 2002.

)> Comité de Gestion

Au cours de l'exercice 2001, le Comité de Gestion a tenu ses 32^{ème}, 33^{ème}, 34^{ème} et 35^{ème} sessions respectivement les 12 et 13 février 2001, 25 et 26 juin 2001, 07 septembre 2001 et 22 décembre 2001 à Cotonou.

Au terme de ces sessions, le Comité de Gestion a adopté plusieurs décisions relatives notamment

- aux budgets des opérations en capital et de fonctionnement de l'exercice 2001 ;
- aux bilan et comptes annexes au 31 décembre 2000 ;
- aux rapports du commissaire aux comptes ;
- au rapport d'activité de l'exercice 2000 ;
- aux nouvelles interventions en aval et bonification : (12) en faveur des pays ci-après :
 - o Mali (1)
 - o Niger (1)
 - o Sénégal (5)
 - o TOGO (2)
 - o Burkina (1)
 - o Bénin (1)
 - o Côte d'Ivoire (1)

Organisation des Services

L'organigramme adopté en 1996 est demeuré inchangé au 31 décembre 2001. A cette date, l'effectif Personnel est de 24 agents, dont 09 cadres supérieurs, 2 cadres moyens et 13 agents de complément.

2.1.1.3 Formation

Le programme de formation a concerné 08 agents et a porté essentiellement sur les thèmes suivants

- Banque et OHADA ;
- Financement structuré du commerce et des projets ;
- Forfaitage et affacturage ;
- Contrôle de gestion ;
- Direction et Informatisation du Personnel A.I. ;
- Élaboration, analyse et gestion de projets ;
- Banque et Justice ;
- Gestion des investissements et analyse des risques dans les projets.

2.1.2 Activités juridiques

Les décisions adoptées aussi bien par le Comité de Gestion que par le Conseil d'Administration ont été exécutées.

2.1.2.1 Mise en oeuvre des décisions du conseil d'administration

Les décisions portant sur la délégation des pouvoirs en matière d'aval, la garantie à première demande, la garantie des opérations à court terme et le fonctionnement du Comité des Opérations sont effectives.

2.1.2.2 Mise en oeuvre des décisions du Comité de Gestion

Les accords et conventions relatifs aux approbations nouvelles de projets ont été signés avec les bénéficiaires des interventions : États membres, institutions financières, entreprises publiques ou privées

2.1.2.3 Suivi des procédures de recouvrement des créances.

Les procédures de renouvellement des créances sur les tiers suivent leur cours.

2.2 Activités opérationnelles

2.2.1 IDENTIFICATION DE PROJETS

Au cours de l'exercice, les missions d'identification de projets ont sillonné cinq (5) États membres Burkina, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal et Togo.

Une trentaine de projets ont pu ainsi être identifiés dont une douzaine ont été évalués puis soumis à l'approbation des instances. Les autres ont été admis dans le portefeuille du FONDS en attendant d'être instruits ou évalués.

2.2.2 Approbations nouvelles

Douze (12) projets dont neuf (9) en aval pour un montant de 18 750 millions FCFA et trois (3) en bonification pour un montant de 256,97 millions FCFA ont été approuvés par le Comité de Gestion. Les garanties accordées permettront de mobiliser 59 000 millions FCFA de financement.

Le résumé de ces projets se présente comme suit :

2.2.2.1 En aval

BENIN/TOGO

Projet d'interconnexion des réseaux électriques de la Communauté Electrique du Bénin (CEB) et la National Electric Power Authority (NEPA)

Le Fonds a consenti une garantie d'un montant de 2 500 millions de FCFA en couverture partielle d'un prêt de 7 000 millions de FCFA accordé par la BOAD en faveur de la CEB.

Le projet dont le coût total est de 15 705 millions de FCFA consiste en la construction d'une ligne d'interconnexion 330 kV de 70 km entre les réseaux de la NEPA et de la CEB, la construction d'une sous-station de Sakété (BÉNIN) et l'extension de la sous-station d'Iketa West (NIGERIA). Il permettra ainsi à la CEB de diversifier ses sources d'approvisionnement en électricité afin de répondre aux besoins des populations.

BURKINA

Projet de liaison à fibres optiques de l'Office National des Télécommunications

Le Fonds a consenti une garantie d'un montant de 2 000 millions de FCFA en couverture partielle d'un prêt de 7 000 millions de FCFA accordé par la BORD en faveur de l'ONATEL.

Le projet dont le coût total est de 1G 833 millions de FCFA a pour objet la construction d'une artère de transmission en Câbles à fibres optiques en vue de satisfaire une demande en pleine expansion et à contribuer aussi à l'intégration au réseau sous-régional.

COTE D'IVOIRE

:Emprunt obligataire de Côte d'Ivoire Télécom

Le Fonds a consenti une garantie d'un montant de 2 500 millions de FCFA en couverture partielle d'un emprunt obligataire de 8 000 millions de FCFA émis par la Côte d'Ivoire Télécom et dénommé « obligations Côte d'Ivoire Télécom 7,5 % 2002-2007 ».

Le projet dont le coût total est de 10 000 millions de FCFA a pour objet l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant de 8 milliards FCFA destiné au financement partiel du programme d'investissements que Côte-d'Ivoire Télécom s'est engagé à réaliser conformément au contrat de concession signé avec le gouvernement ivoirien.

MALI

Projet de construction d'un complexe hôtelier à Bamako

Le Fonds a consenti une garantie d'un montant de 1 000 millions de FCFA en couverture partielle d'un prêt de 2 000 millions FCFA accordé par la BOAD en faveur de la Société malienne d'Hôtellerie SMH.

Le projet dont le coût s'élève à 4 059 millions de FCFA a pour objet la construction d'un complexe hôtelier quatre étoiles à Bamako

NIGER

» »Projet de développement du réseau électrique interconnecté de la NIGELEC

Le fonds a consenti une garantie d'un montant de 2000 millions de FCFA en couverture partielle d'un prêt de 6 500 millions de FCFA accordé par la BOAD en faveur de le NIGELEC.

Le projet dont le coût total est de 9558,6 millions de FCFA consiste en l'extension du réseau interconnecté Niger Centre-Est par la construction de ligne HT de 66 KV entre le Nigeria et le Niger. La mise en œuvre du projet devrait permettre de réduire le coût de l'électricité au Niger et d'accroître le taux d'électrification.

SENEGAL

» »Projet d'extension de la centrale thermique C4 du Cap des Biches

Le fonds a consenti une garantie d'un montant de 2000 millions de FCFA en couverture partielle d'un prêt de 6000 millions de FCFA accordé par la BOAD en faveur de la Société Sénégalaise d'Electricité (SENELEC).

Le projet dont le coût total s'élève à 16 833 millions FCFA a pour objet l'extension de la centrale thermique C4 du Cap des Biches par l'acquisition et l'installation de 2 groupes diesel de puissance unitaire de 15 Mégawatt (MW) chacune fonctionnant au fuel lourd .Il contribuera à l'exploitation optimum du réseau et à l'amélioration de la qualité du service.

» » Projet d'extension et de renforcement des réseaux d'alimentation en eau potable de la Société Nationale des Eaux du Sénégal

Le fonds a consenti une garantie d'un montant de 1 750 millions de FCFA en couverture partielle d'un prêt de 3 500 millions de FCFA accordés par la CBAO en faveur de la Société Nationale des Eaux du Sénégal Sénégalaise (SONES).

Le projet dont le coût total s'élève à 84 557 millions de FCFA a pour objet l'amélioration durable de la fiabilité, de la qualité et de la couverture des services d'alimentation en eau potable des zones non desservir en eau potable et à faible revenu de la région de Dakar et la poursuite des actions d'extension et renforcement des réseau d'alimentation en eau potable de saint Louis, Kaolack, Tambacounda ainsi que d'une vingtaine de centre secondaire du sénégal.

La réalisation du projet permettra de circonscrire les déficits de production d'eau, de préserver l'écosystème aquatique, des sites et des zones humides, de protéger l'environnement contre toute pollution, de valoriser l'eau comme ressource économique et contribuer en fin à la sauvegarde de l'environnement.

Emprunt obligataire des Industries Chimiques du Sénégal

Le Fonds a consenti une garantie à première demande d'un montant de 3.000 Millions de FCFA en couverture partielle d'un emprunt obligataire de 10 000 de FCFA émis par les Industries Chimiques du Sénégal (ICS) et dénommé « ICS 7% 2002-2005 »

L'émission de l'emprunt obligataire est destinée à financer partiellement le programme d'investissements engagé dans le cadre de la mise en service d'une nouvelle mine et du doublement de la capacité de production d'acide phosphérique.

TOGO

Projet de liaison à fibres optiques de Togo-Télécom

Le Fonds a consenti une garantie d'un montant de 2 000 millions 10FA en couverture partielle d'un p: de G 000 millions FC; il a accordé par la BOAD en faveur de TOGO - TELECOM.

le projet dont le coût total est de 7 765,10 millions FCFA a pour objet la construction d'une artère: transmission en cibles à fibres optiques en vue d'améliorer la qualité du service et de contribuer à l'intégration au réseau sous-régional.

2.2.2.2 Bonification

SENEGAL

» Projet de renforcement de la route Fatieb-Kuolack

Le Fonds a consenti une bonification de 0,75 point, soit un montant de 90,8 millions FCFA en faveur de la République du Sénégal. Cette bonification porte sur le taux d'intérêt emprunteur de 5 % du prêt. 3 255,10 millions FCFA accordé par le Fonds de la CEDEAO.

Le projet dont le coût total est de G 570, 20 millions F(-FA a pour objet le renforcement de la route Fatick-Kaolack longue de 42 kms et son objectif est d'améliorer la circulation des biens et des personnes sur la RN 1 entre Dakar et les régions du centre-ouest (Fatick et Kaolack) et du sud-est (Tambacounda) au plan nation et, au plan international, entre le Sénégal d'une part et le Mali et la Gambie, d'autre part.

» Projet de chemin de fer à écartement standard

Le Fonds a consenti une bonification de 1,7 points, soit un montant de 99 millions FCFA en faveur de la République du Sénégal. Cette bonification porte sur le taux d'intérêt emprunteur de 3,5 % du prêt de 1 million de dollars US soit environ 750 millions FCFA accordé par le Pakistan.

Le projet dont le coût total est de 1 million de dollars L1S soit environ 750 millions FCFA, a pour oh la réalisation de l'étude de faisabilité de la ligne de chemin de fer à écartement standard en remplacera: du système à écartement métrique actuellement utilisé. Il permettra d'améliorer la circulation des biens et des personnes afin d'atteindre l'objectif d'intégration économique sous-régionale.

TOGO

Projet d'acquisition d'autobus pour l'Université du Bénin

Le Fonds a consenti une bonification de 0,7 point, soit un montant de 67,17 millions FCFA en faveur la République Togolaise. Cette bonification porte sur le taux d'intérêt emprunteur de 5,5% du prêt de 2 401 300 dollars US accordé par la BID.

Le projet dont le coût total est de 2 852 300 dollars US soit environ 2 110,7 millions FCFA a pour objet l'acquisition de vingt (20) bus pour le transport des étudiants de Université du Bénin. Cette acquisition permettra d'améliorer les performances du système éducatif national en offrant aux étudiants , conditions de travail optimales.

2.2.3 Bilan des interventions au 31 décembre 2001

Aval

Les approbations brutes en matière d'aval s'élèvent à 41 715,28 millions FCFA en faveur de 38 projets répartis dans 8 pays. Ces garanties ont contribué à la mobilisation de 957 754,32 millions FCFA de ressources financières confirmant ainsi le rôle d'accompagnement du Fonds.

Cependant, au cours de l'exercice, six (6) projets ont été annulés en raison de la non réalisation par les promoteurs des conditions suspensives ou préalables nécessaires à la mise en place des financements consentis et qui ont abouti parfois à leur annulation.

Le montant total de ces annulations s'élève à 2 679 millions FCFA portant les engagements cumulés nets du Fonds à 39 039, 28 MFCFA pour 32 projets répartis dans 7 pays. L'encours de ces garanties s'élève au 31 décembre 2001 à la somme de 70 632,94 millions FCFA.

EVOLUTION DES APPROBATIONS (1996-2001) En millions FCFA

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	Total
Aval	1 160	399	1 000	5 465	2 240	18 750	29 014
Bonification	110	113	388	197	137	257	1202
Allongement	-	-	-	-	-	-	-
Participation	160	-	-	-	-	-	160

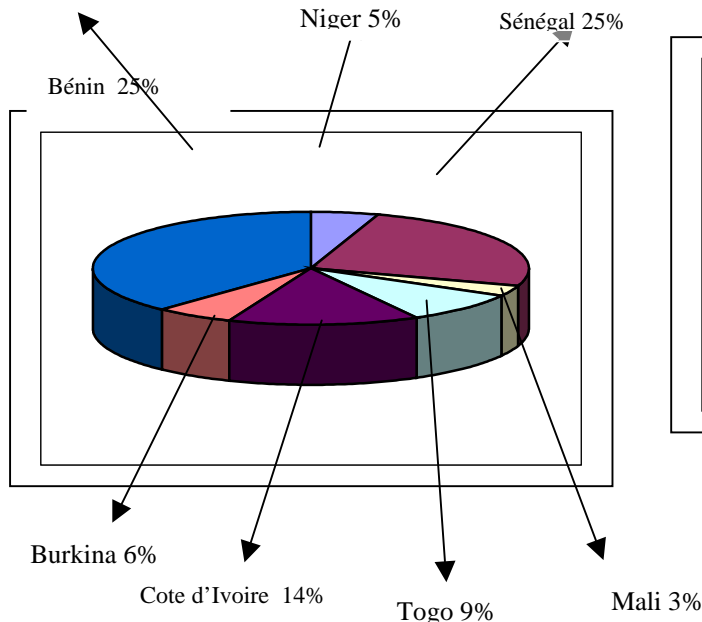
APPROBATIONS PAR PAYS en millions de FCFA

Pays	Nombre de dossiers	Montant brut	Encours	(%)*
Bénin	10	14 775,48	8 651,41	38
Burkina	02	2 445,20	445,20	6
Côte d'Ivoire	07	5 306,60	200,00	14
Mali	01	1000,00	875,00	3
Niger	01	2 000,00	0,00	5
Sénégal	06	9 872,00	0,00	25
Togo	05	3 640,00	461,33	9
Total	32	39 039,28	10 632,94	100

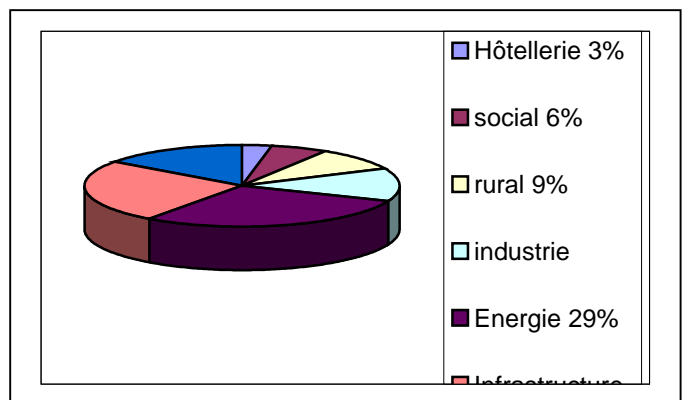
* en pourcentage des approbations brutes

De ce tableau, il ressort que le Bénin (38 %), le Sénégal (25 %) et la Côte d'Ivoire (14 %) sont les principaux bénéficiaires des interventions du Fonds en aval du fait notamment de l'existence d'un nombre plus important de projets bancables ayant sollicité le concours du Fonds.

REPARTITION GEOGRAPHIQUE



REPARTITION SECTORIELLE



Les infrastructures notamment modernes (télécommunications : 25 %), l'énergie (29 %) et l'industrie (13 %) sont les principaux secteurs d'intervention du Fonds. Le développement de ces secteurs constitue également la priorité dans les politiques de développement des pays membres.

APPROBATIONS PAR INSTITUTION *En millions FCFA*

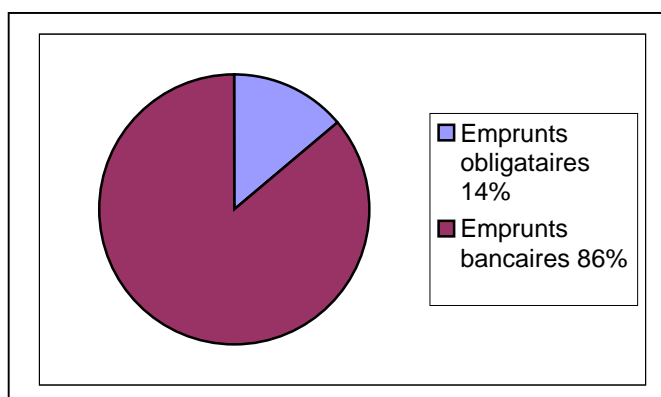
Institution	Nombre de dossiers	Montant	%
AFD	06	8 564,48	22,00
SIFIDA	01	231,00	0,59
BORD	12	16 862,00	43,00
SWEDCORP	01	480,00	1,22
POCARPO	01	1 140,00	3,00
ECOBANK-BURKINA	01	445,20	1,14
BACI / SIB	01	168,80	0,43
BANK AUSTRIA	01	2 000,00	5,12
BIAO-CI / ECOBAN K	03	437,80	1,10
SGBCI	01	1 100,00	3,00
CBAO	01	1750,00	4,48
SHELTER AFRIQUE	01	360,00	0,92
MARCHE FINANCIER	02	5 500,00	14,00
Total	32	39 039,28	100,00

La BOAD (42,65%) et l'AFD sont les principales institutions bénéficiaires des avals en raison de leur rôle important dans le financement des investissements productifs à moyen et long termes.

APPROBATIONS PAR SOURCE DE FINANCEMENT *En millions FCFA*

	Nombre de dossiers	Montant	%
Emprunts bancaires	30	33539,28 86	86
Emprunts obligataires	02	5500,00 14	14
Total	32	39039,28	100

APPROBATIONS PAR
SOURCE DE
FINANCEMENT



Si le financement des projets par le biais des emprunts bancaires demeure prépondérant (86 %) dans les interventions du Fonds, il faut toutefois noter que les emprunts obligataires (14%) y occupent aussi une place de plus en plus importante.

» » **Bonification**

Les approbations brutes en matière de bonification s'élèvent à 4 005,21 MFCFA en faveur de 39 projets situés dans 8 pays membres.

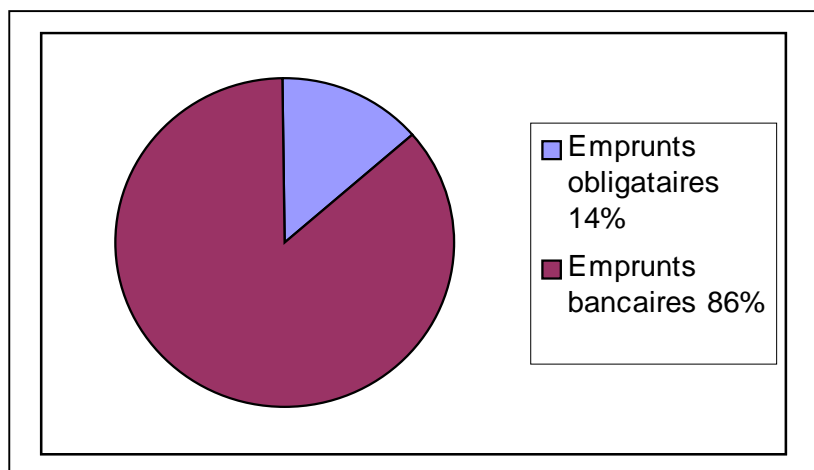
APPROBATIONS PAR PAYS En millions FCFA

Pays	Nombre de dossiers	Montant brut	Total (%)
Bénin	05	699,83	17
Burkina	07	756,80	18
Centrafrique	01	158,00	4
Côte d'Ivoire	01	196,67	5
Niger	07	707,71	18
Rwanda	08	460,92	12
Sénégal	06	548,74	14
Togo	04	476,54	12
Total	39	4 005,21	100

Le Burkina (18 %), le Niger (18 %) et le Bénin (17 %) sont les principaux bénéficiaires des interventions du Fonds en bonification tandis que la Côte d'Ivoire (5%) et la Centrafrique (4%) ne représentent qu'une faible part.

REPARTITION GÉOGRAPHIQUE ;

RÉPARTITION SECTORIELLE



Les projets d'infrastructure de base (routes, pistes rurales) ainsi que ceux de développement rural (aménagement hydro agricole, agriculture, pêche) sont les principaux secteurs d'intervention en matière de bonification en raison de leur importance pour les Etats membres

» » **Allongement de la durée de crédit**

Les approbations brutes en la matière s'élèvent à 172 millions de FCFA et concernent un seul projet au Niger.

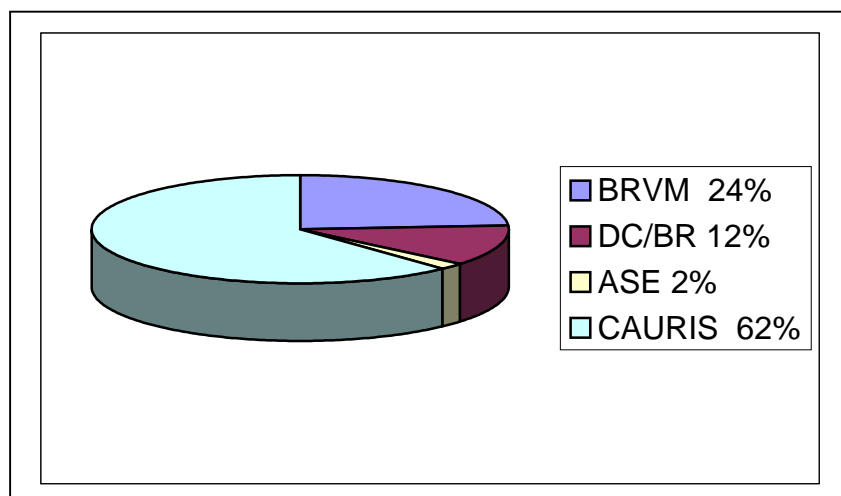
» » **Prise de participation**

L'encours brut des participations s'élève à 410 millions de FCFA en faveur de quatre (4) projets dont trois (3) régionaux.

REPARTITION PAR SOCIETE En million de FCFA				
Société	Capital social	Montant participation	En % participation au capital social	En % participation totale
ASE	153,00	10	6,5	2
CAURIS INV.	5 000,00	250	5,0	62
BRVM	2 904,32	100	3,4	24
DC /BR	1461,52	50	3,4	12
		410		100

Il s'agit pour la plupart de prises de participation à caractère stratégique, visant à promouvoir, soit le développement de la PME (CAURIS, ASE), soit le marché financier régional (BRVM, DC).

PAR SOCIETE REPARTITION



2.2.4 Suivi des projets approuvés

le suivi s'est effectué au plan interne par la collecte d'informations et de documents sur les projets approuvés (états financiers, justificatifs de paiement, rapports techniques, etc..) et au plan externe, à l'occasion des missions sur le terrain. Dans l'ensemble, les projets se déroulent sans difficulté particulière.

2.2.5 Coopération.

Au cours de l'exercice 2001, le Fonds s'est attelé à consolider ses relations de coopération avec les Etats membres et les institutions financières nationales et internationales.

Avec les Etats membres

Le Fonds a oeuvré de manière effective dans le sens du renforcement des relations de coopération avec les Etats membres. C'est ainsi qu'au cours de l'exercice, l'Institution a été représentée aux différentes rencontres nationales consacrées aux questions de développement économique et d'intégration sous-régionale notamment :

- La Conférence sur les défis liés aux transports dans le cadre du commerce global et régional de l'Afrique de l'Ouest (Togo) organisé par la CEDEAO ;
- Le Forum sur l'investissement maritime et le partenariat stratégique (Togo) organisé par la MIGA ;
- Le Forum « investir au Burkina » (Burkina Faso) ;
- Les Journées d'échanges entre le secteur privé et les institutions de financement, d'assurance et de garantie (Togo) ;
- Le Forum national sur les migrations au Burkina ;
- Le Forum sur l'Union Africaine à Dakar.

Cette coopération s'est davantage renforcée à l'occasion des missions opérationnelles (identification et évaluation de projets dans les Etats membres).

Avec les organismes de développement et les institutions financières

Les liens de coopération avec les organismes de développement et les institutions financières se sont renforcés à travers des échanges d'informations et d'expériences et également la participation à des rencontres organisées par les partenaires au développement.

Ces rencontres permettent au Fonds de mieux s'adapter au contexte économique mondial, l'aidant ainsi au développement de ses activités.

Le Fonds a participé également

- à l'Assemblée Générale du Groupe Régional Africain du Forum Francophone des Affaires (Togo) organisé par le GRAFFA ;
- aux assemblées annuelles du Groupe de la BAD à Valence (Espagne) ;
- à la réunion bi-annuelle des Agences nationales de crédit à l'exportation à Djeddah (Arabie Saoudite) ;
- au lancement du visa touristique du Conseil de l'Entente à Cotonou (Bénin) et Deauville (France) ;
- à l'assemblée générale de l'AIAFD à Valence (Espagne) ;
- à la réunion du réseau opérationnel du CDE sur le secteur privé à Dakar (Sénégal).

La participation du Fonds à ces différentes rencontres nationales ou régionales a largement contribué à l'épanouissement des liens de coopération et constitue un préalable à la signature de fructueux accords de coopération.

2.3.1 Situation financière et gestion des ressources

2.3.1 Bilan et comptes annexes

La tendance du résultat déficitaire observée au cours de l'exercice 2000 persiste en 2001.

A l'analyse des états financiers, il ressort globalement une baisse des produits financiers et une hausse des charges.

Les bilans des exercices 2000 et 2001 se résument comme suit :

BILAN DES EXERCICES (2000-2001) En FCFA		
ACTIF	2001	2000
Créances interbancaire	1 382 029 521	1 343 606 235
Titres de placement	7 995 962 575	7 031 175 417
Immobilisation financières	385 582 800	385 582 800
Immobilisation incorporelles	4 229 167	4 229 167
Immobilisation corporelles	1 039 823 080	1 122 365 483
Autres actifs	246 829 338	1 373 659 777
Comptes d'ordres et de divers	284 920 058	170 885 745
Total Actif = Passif	11 439 376 539	11 718 275 457
Passif	2001	2000
Dettes interbancaire	297 811	1 135 718
Dettes à l'égard de la clientèle	1 000 000 000	-
Autres passifs	181 736 409	177 789 219
Comptes d'ordres et divers	59 541 731	62 930 128
Provision pour risque et charge	198 060 631	1 196 907 580
Capital	7 736 840 000	7 736 840 000
Réserves	1 825 672 622	2 048 757 877
Ecart de réévaluation	717 000 290	717 000 290
Résultat	-279 802 855	-233 085 555

Le total du bilan s'élève à 11 439 376 539 FCFA contre 11 718 275 457 FCFA, soit une baisse de 2 %.

AL'ACTIF

» » *Créances interbancaires*

Les créances interbancaires (1 382 029 521 F) sont quasiment restées au même niveau que l'exercice 2000 : (1 434 606 235 F). Celles regroupent les comptes à vue et les comptes à tenue.

» » *Titres de placement*

Les titres de placement s'élèvent à 7 995 962 575 F contre 7 031 175 411, soit une progression de 14 %. Cette progression est essentiellement due aux avoirs reçus de la clientèle dans le cadre de la gestion des fonds pour le compte de tiers.

))> Immobilisations financières

Il s'agit des titres de participation (CAURIS – BRVM- ASE) et des dépôts et cautionnement (électricité, eau, téléphone) qui sont restés stables d'une année à l'autre.

))) Immobilisations incorporelles et corporelles

Les valeurs immobilisées sont en baisse par rapport à l'exercice précédent du fait des amortissements.

Autres natifs

Ils passent de 1 373 659 777 FCFA à 346 829 338 FCFA en 2001. Ils recouvrent les valeurs nettes

- débiteurs divers 211 377 522

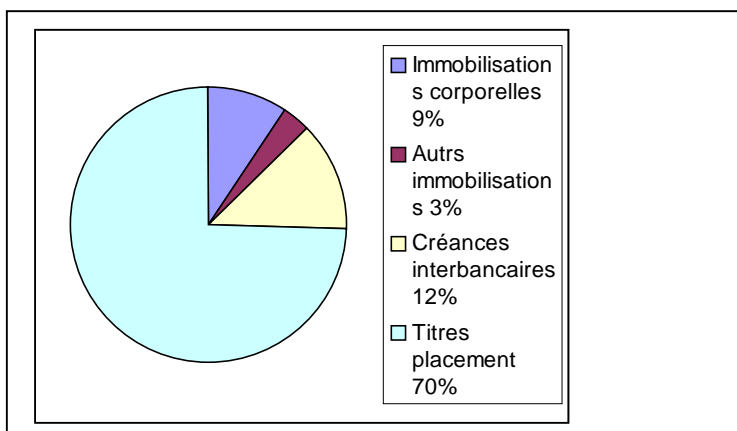
- avances et prêts au personnel 135 451 666

Les débiteurs divers sont passés de 1 252 111 843 FCFA à 211 377 522 FCFA suite au réajustement des provisions pour dépréciation par la reprise des provisions pour risques des exercices précédents.

))) *Comptes d'ordre et de divers*

Ils recouvrent les comptes de régularisation d'actif.

LES GRANDES MASSES DU BILAN (ACTIF)



AU PASSIF

»>Dettes interbancaires

Les autres passifs et les comptes d'ordre et divers n'appellent pas d'observations particulières.

)> Dettes à l'égard de la clientèle

Elles concernent le dépôt reçu et géré pour le compte de la clientèle. C'est la première opération dans cette nouvelle activité du Fonds autorisée par le Conseil d'Administration.

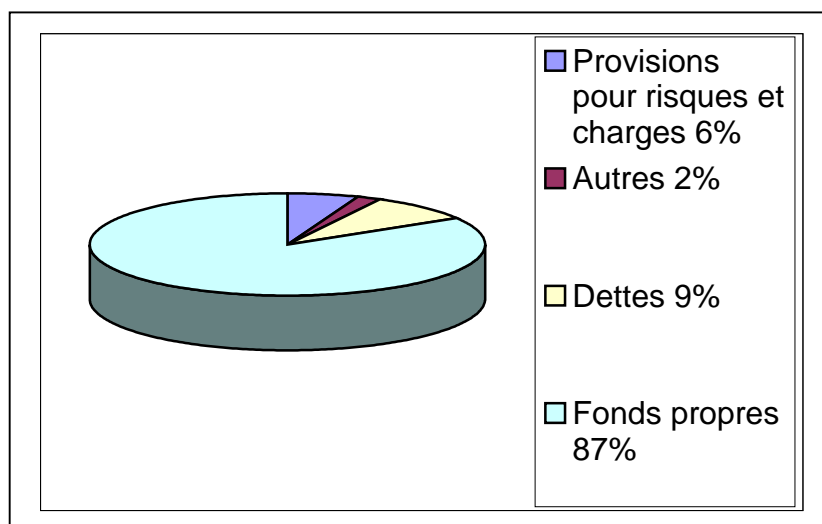
») Provisions pour risques et charges

Elles sont passées de 1 196 907 580 F à 198 090 631 F en 2001 par suite de la reprise des provisions pour risque initialement constituées sur les dossiers de projets sinistrés.

Les capitaux propres et réserves sont en légère baisse par suite de l'incorporation du résultat déficitaire de l'exercice écoulé (223 080 355 FCFA).

Le résultat de l'exercice 2001 est déficitaire et s'élève à - 279 802 855 FCFA contre - 223 085 355 FCFA en 2000.

LES GRANDES MASSES DU BILAN (PASSIF)



EN HORS BILAN

Les engagements donnés et reçus s'équilibrent à 10 632 942 760 FCFA et concernent 9 interventions.

LES COMPTES DE RÉSULTATS

LES COMPTES DE RÉSULTATS (2000-2001) *En FCFA*

	2001	2000
Le total des produits	1 887 760 299	858 257 733
Intérêts et produits assimilés	515 105 092	688 712 356
Commissions	275 100 737	122 573 378
Produits généraux d'exploitation	9 050 005	46 971 999
l'Excédents des reprises sur les dotations	49 583 056	-
Produits exceptionnels	1 039 921 409	-
Le total des charges	2 167 563 154	1 081 343 088
Intérêts et charges assimilés	48 698 856	7 1 404 463
trais de personnel	286 859 276	259 458 463
Autres frais généraux	564 216 034	375 459 144
Dotations aux amort. Provisions	199 891 081	375 020 845
Charges exceptionnelles	1 067 897 907	-
Résultat de l'exercice	(279 802 855)	(223 085 355)

Le résultat est déficitaire de 279 802 855 FCFA contre 223 085 355 FCFA.

Les produits d'exploitation (848 838 890 FCA) sont en recul de 9 418 843 FCFA par rapport à l'exercice 2000.

La chute des marchés tenanciers n'a pas permis une remontée significative des produits de placement qui contribuent à plus de 60 % à la formation du résultat.

Les revenus des activités opérationnelles (commissions d'aval et commission flat) ont progressé de 124 % mais demeurent faibles dans la formation d'un résultat bénéficiaire. Les efforts sont en cours pour renverser cette tendance.

Il convient de relever que les frais du personnel sont demeurés quasiment stables ; par contre, les autres frais généraux ont connu une augmentation de 50% due en grande partie aux charges et pertes diverses (90 %).

2.3.2 Exécution du budget

Le budget dans ses deux volets « Opérations en Capital » et « Fonctionnement » a été exécuté dans les limites des autorisations globales et en conformité des dispositions du règlement financier.

»> Opérations en Capital

Arrêté en recettes et dépenses à 406 700 000 FCFA ; il a été exécuté à hauteur de 73,45 % en ce qui concerne les recettes, soit 298 7 29 228 FCFA et à hauteur de 96,91 % , soit 240 827 200 FCFA pour les dépenses, le solde dégagé s'élève à 57 912 028 FCFA.

» Fonctionnement

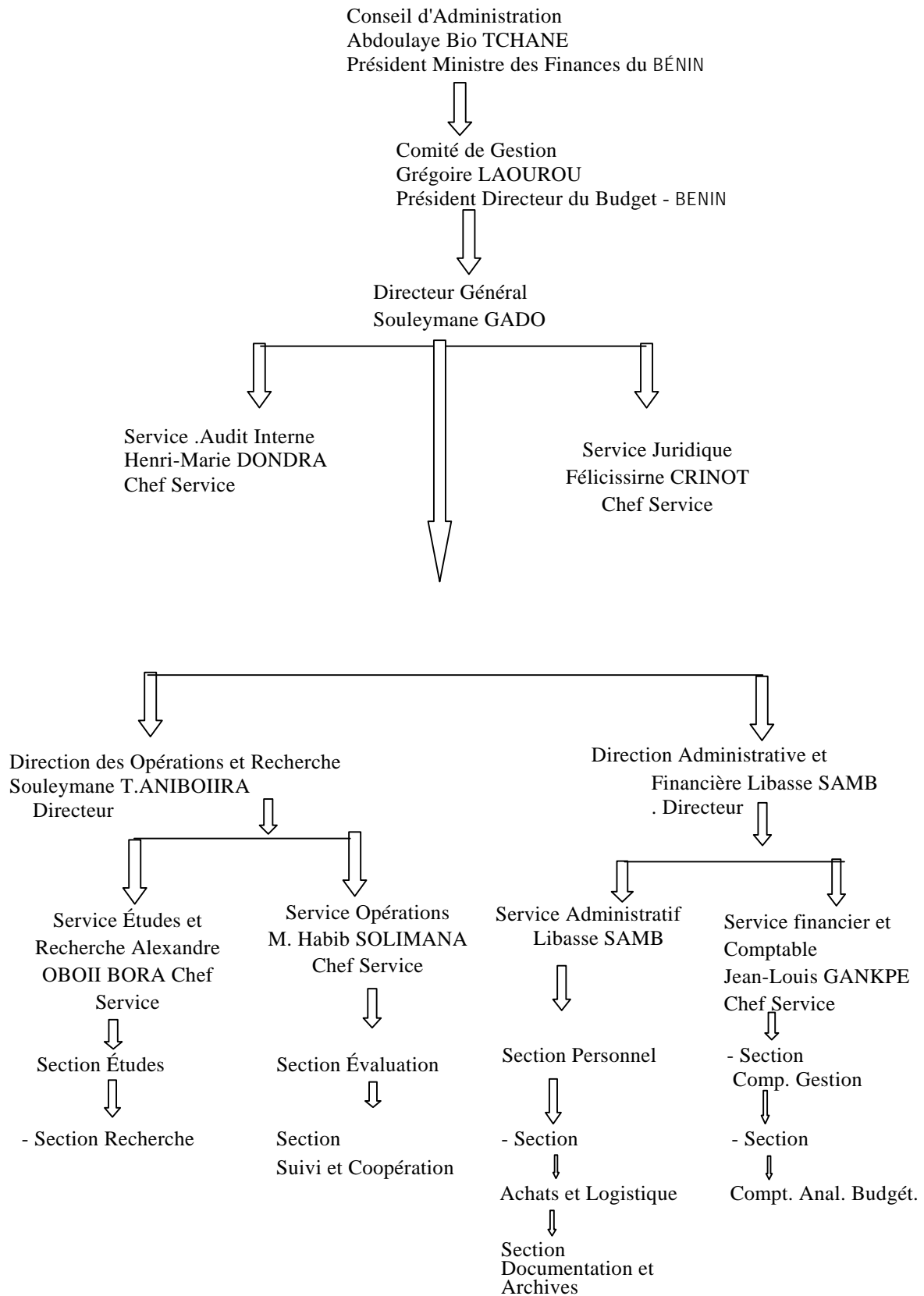
Arrêté en recettes et dépenses à 915 000 000 FCFA, il a été exécuté à hauteur de 87,35 % en ce qui concerne les recettes, soit 799 255 184 FCFA et à hauteur de 98,90 % , soit 900 525 956 FCFA pour les dépenses, le solde dégagé s'élève à 98 729 228 FCFA .

2.3. 3 Vérification des comptes

Le Cabinet INTERCOGEST de la République Centrafricaine, Commissaire aux comptes a vérifié les comptes et le système de contrôle interne. A l'issue de sa mission, il a certifié sincères les états financiers. Il a également certifié que le système de contrôle interne en vigueur au sein de l'Institution garantit la sécurité du patrimoine.

3 Annexes

3.0 Organigramme au 31 / 12 / 2001



Bilan des interventions au 31-12-2001

AVALS En millions FCFA

Pays	Projet	Prêteur	Coût total	Montant de la garantie
Bénin	Station terrienne télécom.	AFD	4 150,00	1 166,90
	CEB 1 (Vèdoko)	"	900,00	799,58
	CEB 2 (Nangbéto)	"	6 100,00	4 270,00
	SOBETEX	SIFIDA	400,00	231,00
	C.F.R.	BOAD	2 825,00	780,00
	CIMBENIN	SWEDCORP	4 000,00	480,00
	SONAPRA	AFD	5 520,00	1 308,00
	IBCG	BOAD	15 658,00	2 100,00
	SHB	PROPARCO	7 640,00	1 140,00
	CEB/NEPA	BOAD	15 705,00	2 500,00
Burkina	JOSSIRA S.A.	ECOBANK-Bank.	1 000,00	445,20
	ONATEL	BOAD	1 6 833,00	2000,00
Côte d'Ivoire	CEBON S.A.	BIAO/ECOBANK	159,60	77,80
	JUNIOR TEXTILE	BACI/SIB	531,90	1 68,80
	Pont Riviera-Marcory	BANK AUSTRIA	87 500,00	2 000,00
	FTG	BIAO-CT	4 700,00	180,00
	TEXICODI	"	2 502,00	180,00
	TROPICO	BOAD	1 800,00	200,00
	CI-TELECOM	Epargne publique	10 000,00	2 500,00
Mali	SMH	BOAD	4 059,00	1 000,00
Niger	NIGELEC	BOAD	9 589,00	2 000,00
Sénégal	SONAGA	BOAD	775,00	500,00
	OSBI	"	4 756,00	1 522,00
	Ciments du Sahel	SGBS/CL	90,001	1 100,00
	SONES	CBAO	84 557,00	1750,00
	ICS	Epargne publique	10 000,00	3 000,00
	SENELEC	BOAD	13 791,00	2 000,00
Togo	EDITOGO	AFD	578,00	320,00
	Forêt Lillicope-Odef /Afri	"	1 082,60	700,00
	GYMA-CULTURES S.A.	BOAD	1 902,00	260,00
	SOPRIM S.A.	SHELTER AFRIQUE	1 252,52	360,00
	TOGO-TELECOM	BOAD	7 765,00	2 000,00
Total				39 039,28

BONIFICATIONS ET ALLONGEMENTS En millions FCFA					
Pays	Projet	Préteur	Nbre de points	Coût total	Montant
Bénin	Dév.rural Atacora phase 2	BOAD	1,23	6 870,72	143,00
	Ponts Mono & Sazué		1,85	2 847,00	157,00
	Route Savè Parakou		1,00	9 300,00	131,00
	Électrification rurale		1,00	922,00	74,64
	Turbine à gaz		0,60	6 500,00	194,19
Burkina	SOFFVAR		1,50	1834,00	108,50
	AHA Sourou		1,00	1 509,00	88,00
	Sites antiérosifs		2,50	1 293,00	91,80
	Barrage de Bagré		1,00	4 978,00	117,00
	SOFI'EX		1,00	5 400,00	110,00
	AHA Liptako-Gourrna		1,00	2 460,00	138,50
	Route Ouaga-Léo	Fds CEDEAO	0,60	2 900,00	103,00
Centrafrique	Sucrerie de la Ouaka	BDEAC	2,00	11 000,00	158,00
Côte d'Ivoire	Échangeur bld VGE	BOAD	0,50	10 929,00	196,67
Niger	SONICHAUX	BDRN	4,65	570,00	77,69
	SONIA	"	4,66	771,00	71,00
	AHA Dembou	BOAD	1,50	1 879,00	147,00
	Irrigation Dallol-Maouri	"	1,50	1 500,00	81,67
	Route rurale Gotheye Mehana	"	1,00	1 402,00	91,07
	AEP ville de Niamey	"	1,00	4 344,00	104,28
	Hydraulique Tillabery	"	1,00	1 970,00	135,00
Rwanda	Hôtel Izuba de Gisenyi	AFD	1,00	1 820,00	150,00
	SOPAB	BRD	3,50	195,00	41,50
	AEP Région des Laves*	BADEA	0,80	*72,20	90,00
	OVIBAR	BRD	3,00	304,00	65,64
	JUCO FRUITS	"	4,00	138,00	19,20
	UTEXRWA	BRD / BCR	4,40	2 260,89	49,09
	SRB	BRD	4,00	824,00	11,29
Marché REMERA* *	BRD	1,00	**300,00	34,20	
Sénégal	AHA Anambé	BOAD	2,00	6 637,00	120,00
	AEP Région de Saint-louis	"	1,00	2 840,00	95,00
	SERT	SFI	1,50	1500,00	34,74
	ENSEMA	BID	0,50	4 560,00	109,00
	Route Fatick-Kaolack	Fds CEDEAO	0,75	6 570,00	91,00
	Chemin de fer	Pakistan	1,70	750,00	99,00
Togo	SOTOCO	BOAD	1,25	3 200,00	101,05
	AEP Dapaong	"	1,00	8 630,00	113,68
	Turbine à gaz	"	0,60	6 500,00	194,19
	Acquisition de bus	BID		2 111,00	67,17
					4 005,21

Bilan et comptes annexes au 31/12/2001

BILAN AU 31		
Actif	Montants Nets	
	Exercice 2000 (PM)	Exercice 2001
CRÉANCES INTERBANCAIRES		
A vue		
*Banques Centrales	5 677 963	14 150 143
*Trésor Public, CCP		0
*Autres établissements de crédit	238 748 602	223 786 228
A terme	1 190 179 670	1 144 093 150
CRÉANCES SUR LA CLIENTELE		
Portefeuille d'effets commerciaux		
* Crédits de campagne		
* Crédits ordinaires		
Autres concours à la clientèle		
* Crédits de campagne		
* Crédits ordinaires		
Comptes ordinaires débiteurs		
Affacturage		
TITRES DE PLACEMENT	7 031 175 417	7 995 962 575
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	385 582 800	385 582 800
CREDIT-BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		4 229 167
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 122 365 483	1 039 823 080
ACTIONNAIRES OU ASSOCIES	200 000 000	
AUTRES ACTIFS	1 373 659 777	346 829 338
COMPTES D'ORDRE ET DE DIVERS	170 885 745	284 920 058
Total de l'Actif	11 718 2'75 457	11 439 376 539

DÉCEMBRE 2001 En FCFA

Passif	Montant Nets	
	Exercice 2000 (PM)	Exercice 2001
DÉTTÉS INTERBANCAIRES		
A vue		
*Trésor Public, CCP		
*Autres établissements de crédit	1 135 718	297 811
A terme		
DETTES A L'ÉGARD DE LA CLIENTELE		
Comptes d'épargne à vue		
Comptes d'épargne à terme		
Bon de caisse		
Autres dettes à vue		
Autres dettes à terme	0	1000 000 000
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE		
AUTRES PASSIFS	177 789 219	181 736 409
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	62 930 128	59 541 731
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 196 907 580	198 090 631
PROVISIONS REGLEMENTEES		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX		
CAPITAL,	7 736 840 000	7 736 840 000
PRIMES LIÉES AU CAPITAL.		
RÉSERVES	2 048 757 877	1 825 672 522
ÉCARTS DE REEVALUATION	717 000 290	717 000 290
REPORT A NOUVEAU		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-223 085 355	-279 802 855
Total du Passif	11 718 275 457	11 439 376 539

Engagements Donnés	HORS BILAN		
	Montants Nets		
	Exercice 2000 (PM)	Exercice	
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT			2001
En faveur d'établissements de crédit	7 252 903 392	10 632 942	760
En faveur de la clientèle	251 491 560	1 31 330 928	
ENGAGEMENT DE GARANTIE D'ordre d'établissements de crédit Aval Prêt BORD à GYMA CULTURE Aval Prêt C.ED. à C.E.B.	4 270 000 000	000 1 141 411 832	4 270 000 1 141 411
Aval Prêt C.ED. à SONAPRA Aval Prêt BORD à IBCG Aval Prêt PROPARCO à SHB Aval Prêt ECOBANK BF à JOSSIRA	450 000 000	832 000	2 100 000
Aval Prêt SHELTER AFRIQUE à SOPRIM Aval Prêt BOAD à TROPICOM Aval Prêt BOAD à SMH	1 140 000 000	000	1 140 000
D'ordre de la clientèle			445 000
ENGAGEMENTS SUR TITRES			

AU 31 DECEMBRE 2001 En FCFA		
Engagements Reçus	Montants Nets	
	Exercice 2000 (PM)	Exercice 2001
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		
Reçus d'établissements de crédit		
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	7 252 9 0 3 392	10 632 942 760
Reçus d'établissements de crédit		
Reçus de la clientèle		
Aval Prêt BOAD à GYMA CLITLIRE	251491 560	131 330 928
Aval Prêt C.F.D. à C.E.B.	4 270 000 000	4 270 000 000
Aval Prêt C.F.D. à SONAPRA	1 141 411 832	1 141 411 832
Aval Prêt BOAD à IBCG	450000 000	2 100 000 000
Aval Prêt PROPARCO à SHB	1 140 000 000	1 140 000 000
Aval Prêt ECOBANK BF à JOSSIKA		445 200 000
Aval Prêt SHELTER AFRIQUE à SOPRIM		330 000 000
Aval Prêt BOAD à TROPICO		200 000 000
Aval Prêt BOAD à SMH		875 000 000
ENGAGEMENTS SUR TITRES		

COMPTE DE RÉSULTAT		
Produits	Montants	
	Exercice 2000 (PM)	Exercice 2001
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES		
Intérêts et produits assimilés sur créance interbancaires	688 712 356	515 105 092
Intérêts et produits assimilés sur créances sur la clientèle		
Autres intérêts et produits assimilés		
PRODUITS SUR CREDIT'-BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES		
COMMISSIONS	122 573 378	275 100 737 I
PRODUITS SUR OPÉRATIONS FINANCIERES		
Produits sur titres de placement		
Dividendes et produits assimilés		
Produits sur opérations de change		
Produits sur opérations de hors bilan		
PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION BANCAIRE		
M.ARGES COMMERCIALES		
VENTES DE MARCHANDISES		
VARIATIONS DE STOCKS DE MARCHANDISES		
PRODUITS GENERAUX D'EXPLOITATION	46 971 999	9 050 005
REPRISE D'AMORTISSEMENTS ET DE PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS		
SOLDE EN BÉNÉFICE DES CORRECTIONS DE VALEUR SUR CRÉANCES ET DU HORS BILAN		
EXCÉDENT DES REPRISES SUR LES DOTATIONS DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX		49 583 056
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
PROFITS SUR L'EXERCICES ANTÉRIEURS		1 038 921 409
RESULTAT DE L'EXERCICE	223 085 355	279 802 855
Total	1 081 343 088	2 167 563 154

PERTES SUR EXERCICES ANTERIEURS

1 067 897 907

IMPOT SUR LE BÉNÉFICE

RESLICTAT DE L'EXERCICE

TOTAL

1 081 343 088

2 167 563 154

AU 31 DECEMBRE 2001

En FCFA

Charges	Montants	
	Exercice 2000 (PM)	Exercice 2001
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES		
Intérêts et charges assimilées sur dettes interbancaires		
Intérêts et charges assimilées sur dettes à l'égard de la clientèle		
Intérêts et charges assimilées sur dettes représentées par un titre		
Autres intérêts et charges assimilées	71 404 463	48 698 856
CHARGES SUR CRÉDIT-BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILEES		
COMMISSIONS		
CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES		
Charges sur titres de placement		
Charges sur opérations de change		
Charges sur opérations de hors bilan		
CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION BANCAIRE		
ACHATS DE MARCHANDISES		
STOCKS ~VENDUS		
VARIATIONS DE STOCKS DE MARCHANDISES		
FRAIS GENERAUX D'EXPLOITATION		
Charges sur titres de placement	259 458 636	286 859 276
Autres frais généraux	375 459 144	564 216 034
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	375 020 845	199 891 081
SOLDE EN Perte DES CORRECTIONS DE VALEUR SUR CRÉANCES ET DU HORS BILAN		
EXCEDENT DES DOTATIONS SUR LES REPRISES DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
PERTES SUR EXERCICES ANTERIEURS		1 067 897 907
IMPOT SUR LE BENEFICE		
RESULTAT DE L'EXERCICE		
Total	1 081 343 088	2 167 563 154

Lettre de certification

Honorables Membres du Conseil d'Administration,

En exécution du mandat du Commissaire aux comptes qui nous a été confié par votre Conseil d'Administration lors de sa 12^{ème} session tenue à Cotonou le 24 février 1999, suivant la décision n°2 / 12 / CA/ FAGACE / 1999 / COTONOU et selon l'article 31 de la Convention portant Création et Statuts du Fonds, nous avons (honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2001.

Nos contrôles se sont déroulés au Siège du Fonds à Cotonou selon les normes d'audit internationales généralement admises et ont porté notamment sur une évaluation limitée du contrôle interne et des procédures comptables en vigueur au FAGACE, ainsi que la vérification des états financiers concernés et autres opérations spécifiques

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ;ces normes requièrent la mise en oeuvre des diligences permettant d'obtenir l'assurance que les comptes annuels vérifiés présentent une image fidèle et sincère en conformité avec l'activité et le cadre juridique de l'Institution.

Un audit consiste à examiner, par sondages les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

A l'issue de nos travaux de vérification, nous n'avons décelé d'anomalies susceptibles de mettre en cause la fiabilité des comptes présentés. Les observations émises dans notre rapport n'ont pour but que de rechercher l'amélioration des systèmes existants.

Nous certifions la sincérité et la régularité des comptes annuels, donnant une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice clos au 31 décembre 2001 ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Institution à la fin de cet exercice.

II. - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé; conformément aux normes professionnelles, aux vérifications des informations spécifiques prévues par les textes.

Au titre de ces vérifications spécifiques, nos diligences ont porté sur

- la procédure budgétaire en vigueur au FAGACE,
- le projet de rapport d'activités de la Direction Générale au prochain Comité de Gestion,
- la mise en harmonie du plan comptable avec le plan comptable bancaire de l'IEN10r1,
- les informations relatives aux prises de participation.

Nos conclusions sont contenues dans un dossier structuré en deux (2) parties :

- la première concerne la révision proprement dite des états financiers,
- la seconde concerne une amélioration du contrôle interne.

A l'exception des avis et remarques contenus dans nos conclusions, nous n'avons pas d'observations particulières à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activités de la Direction Générale du FAGACE et dans les documents adressés aux Instances du FONDS sur la situation financière et les comptes annuels de l'exercice.

Fait à BANGUI, le 29 juin 2002

Bertrand B. KEMBA
EXPERT COMPTABLE